



Consignes Covid-19 – Mineurs

Inscription

Nouvelle adhésion

- Les dossiers d'inscription sont à télécharger **prioritairement** sur notre site Internet : <http://www.eso-volley.fr> (Rubrique Le Club, puis la catégorie qui vous concerne : Loisir ou Ecole de volley – les mineurs pouvant jouer en compétition via un surclassement prennent une inscription Loisir).
- Si vous ne pouvez pas les télécharger, vous pouvez aussi les retirer sur place lors des séances.

Réinscription

- Si vous avez déjà fait partie du club sur une précédente saison, contactez-nous par mail (contact@eso-volley.fr) pour obtenir un dossier pré-rempli.
- N'utilisez pas de dossier vierge, ils sont réservés aux nouvelles inscriptions.
- **Changement sur le certificat médical** : Le certificat n'est plus forcément obligatoire pour les mineurs. A la place, ils doivent remplir (éventuellement avec l'aide d'un parent) un questionnaire médical. Si toutes les réponses sont négatives, il suffit de nous remettre une attestation de réponse au questionnaire médical. En revanche, si une réponse est positive, il faut prendre rendez-vous avec un médecin en lui montrant le questionnaire, et ce sera à lui de décider s'il délivre ou non un certificat médical d'aptitude à la pratique.

Remise des documents

- **Privilégiez l'envoi par mail** de votre dossier complété !
- **Tous les documents peuvent nous être remis scannés** : fiche d'inscription, fiche APAC, demande de licence, certificat médical, attestation de réponse au questionnaire médical, photo...
- **Dématérialisez votre paiement !** Vous pouvez régler votre cotisation par virement. Contactez-nous par mail (contact@eso-volley.fr) pour obtenir notre RIB.



Avant de venir au gymnase

Signes médicaux

L'adhérent **NE DOIT PAS** participer aux séances dans les cas suivants :

1. Il est atteint de la Covid-19,
2. Il est cas contact,
3. Il présente des symptômes évocateurs de la Covid-19,

Dans le premier cas, vous **devez prévenir le club** (et votre médecin traitant si ce n'est pas déjà fait).

Engagement

En venant au gymnase, l'adhérent s'engage à respecter scrupuleusement les consignes suivantes :

- Respect des consignes du présent document.
- Respect des consignes éventuellement données lors des séances.
- Jeter ses bouteilles de gel et ses masques usagés dans les poubelles.
- Respecter les gestes barrière en dehors des terrains, notamment :
 - Respect d'une distance minimale de 1 mètre avec les autres personnes,
 - Lavage régulier des mains au savon ou au gel hydroalcoolique,
 - Utilisation de mouchoirs à usage unique,
 - Utilisation exclusive de son matériel personnel (gel, serviette, eau...).

Accompagnants

- Les accompagnants sont autorisés à entrer dans l'enceinte des gymnases et à assister à tout ou partie des séances.
- Les accompagnants souhaitant assister aux séances doivent s'installer dans les gradins, en respectant les gestes barrières (respect d'une distance de 1 mètre avec les autres personnes, lavage des mains à l'entrée du gymnase).



Au gymnase

En arrivant

- Obligation de **se laver les mains** avec du gel hydroalcoolique ou du savon.
- La section mettra du gel à disposition des adhérents, mais l'idéal reste que chaque personne utilise son propre gel.
- Il est **conseillé d'arriver dans une tenue adaptée à la pratique** (à l'exception des chaussures).
- Préparer un sac avec au minimum :
 - Chaussures de sport exclusives pour le sport en salle
 - Gel hydroalcoolique
 - Lingettes désinfectantes
 - Bouteille d'eau marquée à votre nom

Pendant la séance

Hors des terrains

- Respect des gestes barrières, notamment :
 - Respect de la distanciation physique (2m entre chaque personne).
 - Pas de contact physique entre les personnes.
- Les toilettes et les vestiaires sont accessibles.

Sur le terrain

- **La pratique se fait normalement,**



Après la séance

Vestiaires & douches

- Les vestiaires **restent ouverts**,
- Il est donc **possible de se changer voire de prendre de douche** sur place.

Autre

- Les personnes doivent **se laver les mains en sortant du gymnase**.

